|  |
| --- |
|  |
|  |
| **COMMUNIQUE DE PRESSE** |
| *Des porte-paroles sont disponibles pour des interviews. Pour toute demande, merci de contacter* ***[NOM DU GROUPE ET/OU DU CONTACT] : [adresse e-mail / numéro de téléphone]***   |  | | --- | | ***L’Amnestienne ou la chaîne solidaire des droits humains***  ***Le [DATE] mai 2023, l’antenne de [NOM DU GROUPE] d’Amnesty International organise L’Amnestienne : une course solidaire et inclusive pour collecter des fonds et défendre les droits humains.*** | | A partir du 19 mai et pendant 10 jours, Amnesty International appelle toutes les personnes sensibles aux droits humains à se mettre en mouvement pour les défendre ! *L’Amnestienne* s’adresse à tout le monde, chacun, chacune peut relever le défi et participer à sa manière, en marchant, en roulant ou en courant. Le principe est simple, pendant les 10 jours du défi : il suffit d’enregistrer ses kilomètres en ligne afin qu’ils soient cumulés avec ceux des autres participant·es et ainsi constituer une chaîne solidaire pour les droits humains.  Rejoignez la course de **[NOM DE VOTRE COURSE]**  Ici aussi, à **[NOM DE LA VILLE]**, vous pouvez participer à *L’Amnestienne* en rejoignant la **[COURSE/MARCHE/BALLADE VELO]** organisée par le groupe de **[NOM DU GROUPE].**  Nous vous donnons rendez-vous à **[LIEU ET DATE DE L’EVENEMENT].**  Pour toute demande d’information sur cet événement, merci de contacter **[COORDONNEES DU GROUPE].**  © Karine Péron Le Ouay / AIF (nous contacter si besoin d’illustration)  Pour participer, seul·e ou collectivement, il suffit de s’inscrire sur le site [*L’Amnestienne*](https://lamnestienne.fr/) en faisant un don de 10 €. Avant et pendant leur défi sportif, les participant·es pourront se retrouver, poster des photos, les commenter, et se motiver sur un [groupe Facebook](https://www.facebook.com/groups/676959183597773) créé pour l’événement. A la fin de la course, ils pourront déclarer leur performance sur le site de *L’Amnestienne*.  L’objectif est d’aller encore plus loin que la première édition en 2022 dont les participant·es ont parcouru plus de 30 000 kilomètres et collecté plus de 20 000 € pour soutenir la mission d’Amnesty International.  *L’Amnestienne* est une course inclusive qui souhaite incarner l’héroïsme sportif à travers des profils représentatifs de la diversité de notre société. Avec ce défi, Amnesty International souhaite rappeler que les droits humains nous protègent tous et toutes, sans distinction. Un principe universel pour lequel l’ONG se bat depuis sa création !    © Karine Péron Le Ouay / AIF (nous contacter si besoin d’illustration)  Les frais d’inscription à la course sont de 10 € par personne, sous la forme d’un don pour l’association. Le T-shirt et le sac de la course peuvent également être commandés en faisant un don complémentaire. Ces dons seront reversés à Amnesty International et lui permettront de financer ses actions pour défendre les droits humains à travers le monde.  *« Superbe initiative ! A refaire ! La motivation pour se bouger un peu chaque jour. Bravo à tout le groupe vraiment sympa ! 1km de natation - 10 kms de vélo - 19 kms de course à pied et 35 kms de marche sur 7 jours. »* Armelle, participante de 2022.  *« Quand l'utile rejoint l'agréable et bien je le redis content et fier de pédaler pour soutenir pleins de choses. Ça ne tient parfois à rien de donner et d'apporter du changement. »* Richard, participant de 2022.  *« Grâce au défi de L’Amestienne, je suis peut-être au début d'un nouveau mode de vie : au moins 1h de marche ou de sport par jour, pour cette semaine d'engagement. »* Jean, participant de 2022. | |  | |
| **Amnesty International France - Service presse - 01 53 38 66 00 /** **06 76 94 37 05 –** [**spresse@amnesty.fr**](mailto:spresse@amnesty.fr) |
| Créée en 1961, Amnesty International est un mouvement mondial et indépendant de plus de 10 millions de membres et sympathisants qui œuvrent pour le respect, la défense et la promotion de tous les droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l’homme de 1948. Amnesty International a reçu le prix Nobel de la paix en 1977. La section française (AIF) a été créée en 1971. Son financement repose sur la générosité du public (200 000 donateurs), sur les ventes de produits de soutien et les cotisations de près de 120 000 membres. AIF est agréée par Don en confiance. [www.amnesty.fr](http://www.amnesty.fr/) - [@amnestypresse](http://www.twitter.com/amnestypresse) - [Agir](https://www.amnesty.fr/agir) - [Faire un don](https://soutenir.amnesty.fr/b/mon-don) |